

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	05
Représentés	02
Votants	07
Exprimés	07
Pour	07
Contre	00

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **16 mars 2016**

L'an deux mille seize, le seize mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, Mme Isabelle CARTON, M. Julien MOURLON, Mme Michèle ALOUCHY, M. Rodolphe MARTIN

Absents/excusés : M. Alain GRASS a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND a donné pouvoir à M. Alain BUJADOUX, Mme Michèle TIXIER, M. Jacques GALLAND, M. Pascal REDON, M. Frédéric DUPLEIX

Date de convocation 12 mars 2016

Mme. Isabelle CARTON a été nommée secrétaire de séance

La présente séance de Conseil Municipal fait suite à celle du 11 mars 2016 au cours de laquelle il a été constaté que le quorum n'a pas été atteint. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L. 2121-17, lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil Municipal est à nouveau convoqué à trois jours sans condition de quorum.

Objet : DETR 2016 – travaux supplémentaires chauffage salle polyvalente

Le chauffage de la salle polyvalente devenu obsolète et défectueux a été remplacé en fin d'année 2015 subventionné à hauteur de 50% dans le cadre de la DETR et à hauteur de 20% par le conseil Départemental.

La puissance du nouveau chauffage étant insuffisante, il est nécessaire d'effectuer des travaux supplémentaires. Un devis a été demandé à l'entreprise HALIM.ELEC, successeur de l'entreprise PINET qui a réalisé les travaux initiaux. Il s'élève à 5 443.95 € HT.

Le Maire propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2016, au même taux que la demande initiale. Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil, ouï l'exposé :

- **Approuve** le projet et accepte le devis de l'entreprise HALIM.ELEC d'un montant de 5 443.95 € HT
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2016 des communes de moins de 2 000 habitants au taux de 50%,
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Travaux	5 443.95 €	
Subvention DETR – 50 %		2 722 €
Subvention Conseil Général de la Creuse – Aménagement salle de loisirs – 20 %		1 089 €
Total	5 443.95 €	3 811.00 €

Reste à la charge de la Commune (autofinancement) : 1 632.95 € HT

- **Approuve** son inscription au budget 2016 en section d'investissement